

## DOTATION INITIALE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Code usager .....  
Code production .....  
N° d'intervention .....

Partie réservée aux services  
de la collectivité

### Je soussigné(e),

Personne morale (nom de la société, SCI) .....  
Nom<sup>1</sup> ..... Prénom .....  
Nom<sup>1</sup> ..... Prénom .....  
Adresse<sup>2</sup> .....  
Commune ..... Code postal .....  
Téléphone ..... Mail .....

<sup>1</sup> Nom du/des propriétaire(s) déclaré(s) au centre des impôts

<sup>2</sup> Domicile fiscal

### propriétaire du logement

Situé .....  
Etage ..... N° (appartement, porte, côté) .....  
Commune ..... Code postal .....  
Année d'acquisition du logement .....  
 Réhabilitation, extension       Nouvelle construction       Logement existant non doté\*

\* en cas de logement doté, se reporter au formulaire de changement de situation

### mentions obligatoires

N° d'invariant fiscal du logement\* ..... N° de lot .....  
Références cadastrales    Préfixe .....    Section .....    N° de parcelle .....

\*La responsabilité de la collectivité dans l'affectation des données de collecte à l'adresse fiscale ne pourra être engagée si les mentions ci-dessus ne sont pas renseignées.

### demande la dotation de mon logement

- COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE > 2 badges gratuits**  
> secteur urbain (Toul intramuros, Ville Haute, quartier Gama, Ecrouves - Cité Lamarche)
- COLLECTE EN PORTE À PORTE**  
> reste du territoire
- bac de 80 litres\*     bac de 120/140 litres\*     bac de 240 litres\*     bac de 360 litres\*     bac de 660 litres\*
- \*à titre indicatif et suivant vos habitudes de tri : 80 l pour 1 à 2 pers., 140 l pour 1 à 4 pers., 240 l - 3 à 6 pers., 360 l - 5 à 8 pers., 660 l - exceptionnel
- Mise en place d'un verrou**  
Gratuite uniquement pour l'habitat collectif ou les maisons ne disposant pas de cour ni de garage pour rentrer le bac.  
Accessible au tarif de 35€ pour un 2 roues ou 70€ pour un 4 roues, dans le cas contraire et payable comptant au siège de la communauté de communes Terres Toulouises.

### Personne à contacter (livraison du bac ou des badges)

Nom ..... Prénom .....  
Téléphone .....

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du service des déchets ménagers et à l'établissement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. que vous pouvez exercer en vous adressant à la Communauté de Communes Terres Toulouises.*

Fait à  
Signature du propriétaire\*

Le

Fourniture des badges     en main propre     à la livraison

\* agence immobilière : fournir le mandat de gérance du logement

# ATTESTATION DE LIVRAISON

## BADGES & BACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Je soussigné(e),

Propriétaire    Locataire    Gérant    Agence immobilière    Autre .....  
Nom et prénom de la personne .....  
Signataire différent de la personne à contacter (raison) .....

atteste avoir reçu ce jour

Le .....

### BACS

80 litres    120 litres  
 140 litres    240 litres  
 360 litres    660 litres  
N° de bac  
.....  
N° de puce  
.....  
Verrou / n° de clé  
.....

80 litres    120 litres  
 140 litres    240 litres  
 360 litres    660 litres  
N° de bac  
.....  
N° de puce  
.....  
Verrou / n° de clé  
.....

80 litres    120 litres  
 140 litres    240 litres  
 360 litres    660 litres  
N° de bac  
.....  
N° de puce  
.....  
Verrou / n° de clé  
.....

80 litres    120 litres  
 140 litres    240 litres  
 360 litres    660 litres  
N° de bac  
.....  
N° de puce  
.....  
Verrou / n° de clé  
.....

### BADGES

N° de badge  
.....

N° de badge  
.....

N° de badge  
.....

N° de badge  
.....

Précision sur le lieu de livraison (n° d'appartement, étage... non précisé par ailleurs)

.....

Refus de livraison ou retrait (raison(s) et observations sur l'intervention

.....  
.....  
.....

### Informations importantes

- Tout badge ou bac est et reste la propriété de la collectivité. Son usage est strictement réservé aux ordures ménagères.
- Le badge ou bac est affecté au logement et doit être restitué au propriétaire en cas de déménagement.
- En cas de déménagement, de vol ou de perte d'un badge ou bac, vous êtes priés d'en informer immédiatement votre communauté de communes.
- Nous vous informons que les données recueillies seront archivées dans un fichier informatique déclaré à la CNIL. Droit d'accès et de rectification selon la loi du 6 janvier 1978.

### Signature

# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

## INSCRIPTION AU SERVICE / DOTATION INITIALE EN BAC OU BADGE

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

> Nouvelle construction, réhabilitation de combles en appartement, division d'une maison, logement existant non doté, changement d'affectation d'un bien

- > Toutes les pièces justificatives demandées sur cette liste doivent être jointes au dossier.
- > Toutes les rubriques du formulaire de dotation doivent être complétées.

**Un dossier incomplet ne pourra pas être traité et les outils permettant la collecte des ordures ménagères ne pourront être délivrés.**

Si le dossier n'est pas signé par le demandeur, indiquer clairement le lien de parenté du signataire avec ce dernier ou fournir une copie du mandat de gestion.

### PIÈCES OBLIGATOIRES

- > **Formulaire de dotation initiale** dûment complété et signé par le demandeur
- > **N° d'invariant** : il est indispensable sur le formulaire de dotation pour toute construction de plus d'1 an <sup>(1)</sup>
- > **Pièce d'identité** : copie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport de l'Union Européenne valide du demandeur

<sup>(1)</sup> Le numéro d'invariant demandé est l'identifiant cadastral du local (référence unique à chaque logement). Ce numéro d'identifiant figure sur votre taxe d'habitation, sous la ligne « locaux taxés : nombre ». Vous pouvez également demander un relevé de propriété ou extrait de matrice cadastrale en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (Cerfa n° 11565\*04 - 6815-EM-SD - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R18819>). Si besoin, prendre attache directement avec la Direction générale des Finances publiques – Service cadastre.

### CAS PARTICULIERS

- **Nouveau propriétaire** / changement de propriétaire (depuis moins de 2 ans) :
  - > Copie de l'attestation notariale d'acquisition simplifiée « acte d'achat du terrain à bâtir ou du logement » <sup>(2)</sup>
- **Construction récente** ou reconstruction (moins d'1 an) :
  - > Copie du formulaire H1 (n°6650) ou H2 (n°6652) transmis au cadastre de Toul avec tampon et date de réception obligatoire de la Direction Générale des Finances Publiques (Centre des Impôts – Service cadastre) <sup>(3)</sup>
  - > Certificat de numérotage établie par la Mairie – Service urbanisme précisant le numéro de voirie et le nom de la voirie de la parcelle cadastrée où la maison est construite <sup>(4)</sup>
- **Problème de numérotage** existant du logement pouvant entraîner du retard sur votre dossier d'inscription : renumérotage ou changement de dénomination d'une voirie / rue, rétrocession du nom d'un lotissement en voirie, voirie nouvellement baptisée, division d'une maison en deux, maison sur même parcelle cadastrale
  - > Copie du certificat de numérotage établie par la Mairie – Service urbanisme précisant le numéro de voirie et le nom de la voirie de la parcelle cadastrée où la maison est construite <sup>(4)</sup>
- **Réhabilitation / restructuration d'une habitation** : division d'une maison en deux ou en appartements, réunion de plusieurs appartements en un seul logement, transformation d'une dépendance (comble, garage) en logement
  - > Copie du formulaire H1 (n°6650) ou H2 (n°6652) transmis au cadastre de Toul avec tampon et date de réception de la Direction Générale des Finances Publiques (Centre des Impôts – Service cadastre) <sup>(3)</sup>
- **Changement de consistance d'un bien existant** : destruction partielle ou addition de constructions pouvant modifier votre identifiant cadastral du local (n° d'invariant).
  - > Copie du formulaire n° 6704 Modèle IL transmis au cadastre de Toul avec tampon et date de réception de la Direction Générale des Finances Publiques (Centre des Impôts – Service cadastre) <sup>(3)</sup>
- **Changement d'affectation** du bien : transformation d'un local d'habitation en magasin ou inversement d'un appartement en local commercial
  - > Copie du formulaire n° 6704 Modèle IL transmis au cadastre de Toul avec tampon et date de réception de la Direction Générale des Finances Publiques (Centre des Impôts – Service cadastre) <sup>(3)</sup>

<sup>(2)</sup> Il s'agit de l'attestation de propriété simplifiée fournie par le notaire le jour de l'acte de vente. Celui-ci spécifie uniquement le nom des différents acquéreurs / vendeurs, ainsi que l'identification du bien (section, parcelle et adresse parcellaire).

<sup>(3)</sup> Différentes déclarations sont à votre disposition auprès des impôts. Les imprimés sont disponibles sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) via l'outil de recherche.

<sup>(4)</sup> Le certificat ou attestation de numérotage est établi par la mairie sur simple demande du propriétaire et a pour objet d'attester de l'adresse postale attribuée à un logement, information indispensable à nos services.